

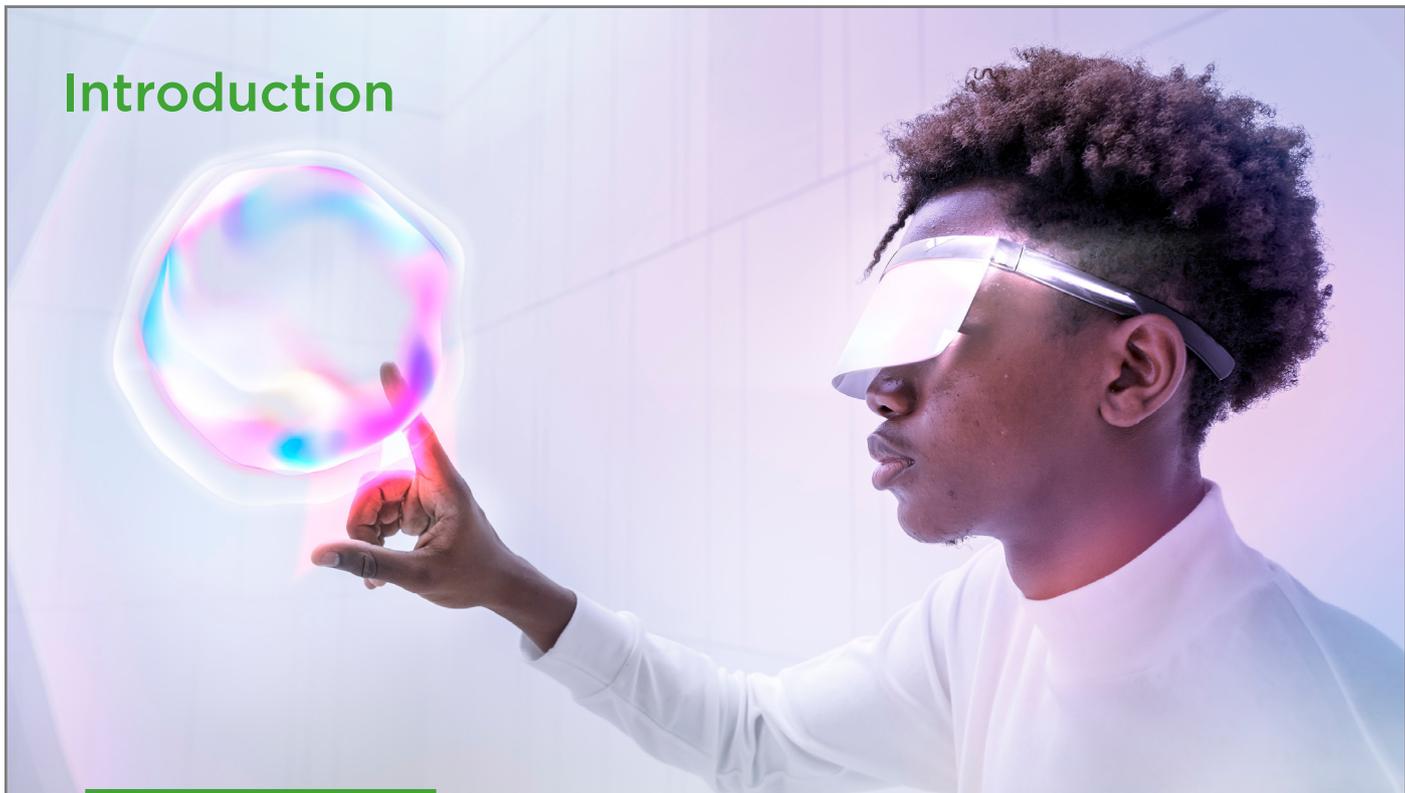


DOCUMENT D'INFORMATION

Tout ce qu'il faut savoir sur la 3^{ème} édition du
Concours de l'Innovation pour l'Afrique de l'UAT
(2023)

Thème : « Innover pour l'inclusion numérique : solutions
pour réduire la fracture numérique en Afrique ».

Introduction



Le Concours de l'Innovation pour l'Afrique de l'UAT 2023 est une compétition fondée sur les écosystèmes visant à soutenir les innovateurs dans le secteur des télécommunications en Afrique. Cette compétition est exclusivement ouverte aux universités et autres établissements d'enseignement supérieur du continent. Le thème de cette édition 2023 s'intitule : **« Innover pour l'inclusion numérique : solutions pour réduire la fracture numérique en Afrique »**. L'UAT voudrait par le biais de ce concours inspirer et reconnaître les solutions révolutionnaires aux problèmes liés à la fracture numérique, en facilitant l'accès équitable aux services de télécommunications/TIC et en favorisant le développement inclusif à travers l'Afrique.

Contexte



Le paysage africain des télécommunications/TIC comporte à la fois des défis et des opportunités d'innovation. Certes, des progrès significatifs ont été réalisés dans le renforcement de la connectivité, mais une fracture numérique importante persiste. De nombreuses communautés, en particulier celles vivant dans les zones rurales et mal desservies, ne sont pas en mesure de participer à l'économie numérique en raison de facteurs tels qu'une infrastructure très peu développée, le manque d'accès aux services internet abordables; une formation aux compétences numériques limitée, de solutions technologiques mobiles inadéquates, le manque de contenu ciblé; des cadres politiques et réglementaires inefficaces, une adoption limitée des technologies satellitaires et alternatives, un soutien inadéquat à l'esprit d'entreprise et à l'innovation, et bien d'autres encore. L'UAT reconnaît qu'il est crucial de réduire cette fracture numérique et d'éliminer les facteurs qui la favorisent pour le développement socio-économique de l'Afrique, car elle renforce l'autonomie des personnes et des communautés.



Raison d'être

Les universités et autres institutions d'enseignement supérieur en Afrique qui, selon l'UAT, jouent un rôle capital dans la facilitation et la promotion des avancées transformatrices de nombreux secteurs. Grâce à leur vaste expertise et leurs ressources abondantes, ces institutions peuvent servir de catalyseur pour stimuler l'innovation et combler le fossé numérique actuel, en particulier au sein des communautés mal desservies. Tirant parti de cet avantage, le Concours de l'innovation pour l'Afrique 2023 de l'UAT adopte une approche concertée qui permettra d'impulser le progrès du secteur des télécommunications/TIC, en jetant les bases d'une Afrique connectée et autonome et en plaçant la jeunesse africaine au centre de ses préoccupations.



Objectifs

Objectifs principaux

- Promouvoir une culture de l'innovation et de la recherche au sein des institutions d'enseignement supérieur en Afrique, en mettant l'accent sur le secteur des télécommunications/TIC, afin de stimuler les avancées et les percées.
- Faciliter l'inclusion numérique dans toute l'Afrique en tirant parti de l'expertise et des ressources des établissements d'enseignement supérieur, en réduisant efficacement la fracture numérique et en donnant des moyens d'action aux communautés mal desservies.
- Favoriser les écosystèmes collaboratifs qui rassemblent les universités, les institutions d'enseignement supérieur et les parties prenantes de l'industrie afin de booster le secteur des télécommunications/TIC en Afrique, en encourageant le partage de connaissances, les partenariats de recherche et les avancées technologiques.

Objectifs secondaires

- Présenter et reconnaître les solutions exceptionnelles qui contribuent à réduire la fracture numérique en Afrique.
- Fournir aux participants une plateforme de réseautage, de mentorat et d'opportunités de partenariat.
- Faciliter la diffusion des meilleures pratiques entre les parties prenantes.



Champ d'application

Le Concours de l'innovation pour l'Afrique 2023 de l'UAT est ouvert aux universités et les établissements d'enseignement supérieur issus des États membres de l'UAT **UNIQUEMENT**.

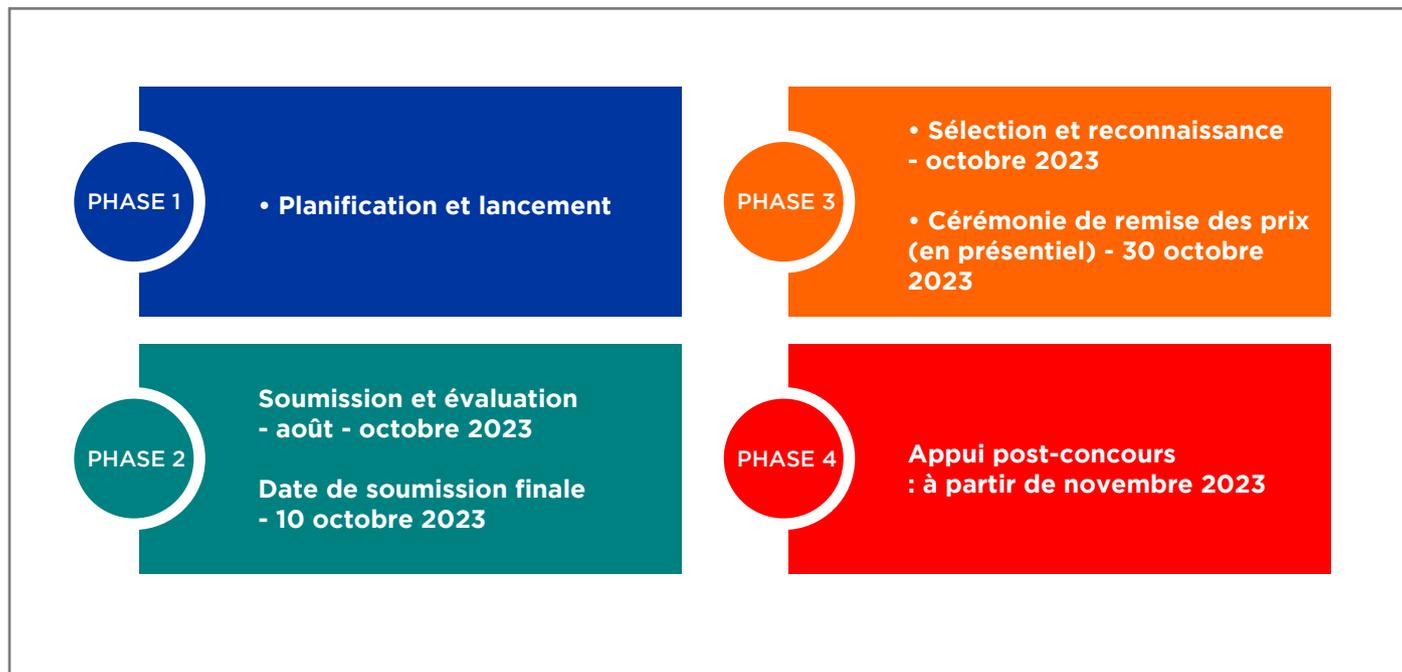
Thème

Les domaines d'intérêt de ce concours tourneront autour du thème « Innover pour l'inclusion numérique : solutions pour réduire la fracture numérique en Afrique ». Les institutions participantes sont encouragées à proposer des solutions qui répondent à des défis tels que la connectivité abordable, le développement des infrastructures, la culture numérique, l'accès à l'information et aux services, et des solutions numériques inclusives pour les groupes marginalisés.



Phases du concours

Le Concours de l'innovation Afrique 2023 comporte quatre phases distinctes. La première phase qui concerne **la planification et le lancement** pose les bases du concours, en définissant ses objectifs et ses règles. Dans la deuxième phase portant sur **la soumission et l'évaluation**, les innovateurs de tout le continent sont invités à soumettre leurs idées révolutionnaires. Ces idées feront ensuite l'objet d'une évaluation minutieuse en fonction de leur faisabilité, de leur impact et de leur adéquation avec les objectifs du concours. La troisième phase englobant **la sélection et la reconnaissance**, consiste à identifier les solutions les plus prometteuses et à honorer les créateurs. Les finalistes seront récompensés pour leur travail exceptionnel et auront la possibilité de développer davantage leurs idées. Enfin, dans la phase **d'appui post-concours**, les participants sélectionnés reçoivent un soutien et des ressources pour affiner leurs innovations et les concrétiser, afin de susciter des changements positifs en Afrique et au-delà.



Format du concours

i) Critères d'éligibilité

Le concours est ouvert à toutes les universités et institutions d'enseignement supérieur établies en Afrique et reconnues ou accréditées par les ministères en charge de l'éducation des pays. Les universités et les institutions d'enseignement supérieur participants DOIVENT être originaires des pays membres de l'UAT et DOIVENT exercer en Afrique. Chaque établissement ne peut présenter qu'une (1) seule candidature au concours. Le projet soumis à l'évaluation de l'institution doit être en adéquation avec l'un des thèmes proposés, être en cours de réalisation par le participant lui-même depuis au moins un an.

ii) Procédure de candidature

Les participants intéressés doivent s'inscrire sur le portail panafricain de l'innovation de l'UAT et soumettre une note conceptuelle décrivant leur solution se rapportant au thème : « Innover pour l'inclusion numérique : solutions pour réduire la fracture numérique en Afrique », assortie d'un plan de mise en œuvre détaillé et conformément au formulaire de soumission. Les participants fourniront également des prototypes, des démonstrations ou des preuves de concept visant à appuyer leurs solutions, conformément au protocole de présentation.

iii) Qui peut participer ?

Le Concours de l'innovation Afrique 2023 est ouvert à TOUTES les universités et institutions d'enseignement supérieur des PAYS AFRICAINS membres de l'UAT et qui dirigent des programmes axés sur la réduction de la fracture numérique et l'autonomisation des communautés marginalisées.

iv) Principe directeur de toutes les candidatures

L'université/l'établissement d'enseignement supérieur devra soumettre une pratique unique et révolutionnaire au sein de son établissement qui répond au besoin urgent de combler le fossé numérique et d'autonomiser les communautés marginalisées. En outre, la pratique soumise doit démontrer son caractère inclusif, son impact mesurable et son potentiel évolutif, en garantissant un accès durable aux ressources numériques et aux opportunités pour les personnes défavorisées. Cette pratique peut prendre la forme d'une initiative ou d'un programme de soutien en faveur des jeunes dans le domaine de la technologie, dans les limites du thème du concours, et peut couvrir n'importe lequel des domaines sous-thématiques illustrés ci-dessous, en rapport avec le thème « Innover pour l'inclusion numérique : solutions pour réduire la fracture numérique en Afrique ».



v) Méthodologie d'évaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants : l'innovation, la faisabilité, l'évolutivité, l'impact et la durabilité, selon le tableau ci-dessous. Un panel d'experts du secteur et de l'UAT évaluera les propositions. Les participants présélectionnés seront invités à présenter leurs solutions au panel et à répondre aux questions. Le processus d'évaluation sera objectif, équitable et transparent, assurant une égalité de traitement entre tous les participants.

Catégorie	Critères de sélection finale	Nombre maximum de points
1	Pertinence <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence par rapport au thème, dans le cas contraire toutes les notes sont annulées. • Pertinence par rapport au contexte africain • Pertinence par rapport à un problème économique et/ou social spécifique • Potentiel de la solution proposée. 	10
2	Potentiel <ul style="list-style-type: none"> • Potentiel économique et social. • Nouveauté. • Caractère évolutif. • Durabilité. 	40
3	Solution <ul style="list-style-type: none"> • Résolution claire des problèmes • Préparation et facilité d'utilisation. • La solution proposée offre continuellement des avantages à un groupe cible d'utilisateurs identifié. 	40
	Excellence <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à être un leader du secteur 	10
Total		100

Prix

Les institutions lauréates du Concours de l'innovation pour l'Afrique 2023 de l'UAT recevront un soutien financier, des récompenses en nature ainsi qu'une reconnaissance de la valeur de leur travail.

CLASSEMENT	PRIX EN ESPÈCES	PRIX DE RECONNAISSANCE DE L'UAT, DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME	PRIX EN NATURE
Première place	Injection directe dans le programme d'une valeur de 20 000 \$ EU, qui sera déterminée lors de la phase de lancement.	Meilleure pratique de l'UAT en matière d'écosystème en Afrique 2023 pour réduire la fracture numérique et autonomiser les communautés marginalisées (Trophée et certificat personnalisés)	I. Participer à un programme de formation organisé par l'UIT et l'UAT pour étendre et amplifier leurs pratiques ; II. Obtenir de l'UIT et l'UAT la reconnaissance de leurs pratiques en tant que « meilleure pratique des acteurs de l'écosystème » susceptible d'être reproduite en Afrique pour favoriser la résilience des jeunes
Deuxième place	Injection directe dans le programme d'une valeur de 10 000 \$ EU qui sera déterminée lors de la phase de lancement.	1er finaliste , Meilleure pratique de l'UAT en Afrique 2023, en matière de réduction de la fracture numérique et d'autonomisation des communautés marginalisées (Trophée et certificat personnalisés)	III. Présenter leurs meilleures pratiques dans un programme virtuel personnalisé lors du Forum mondial de l'innovation organisé par l'UAT, l'UIT et leurs partenaires et mettre en contact une communauté de parties prenantes partageant les mêmes idées
Troisième place	Injection directe dans le programme d'une valeur de 5 000 \$ EU, qui sera déterminée lors de la phase de lancement.	2ème finaliste , Meilleure pratique de l'UAT en Afrique 2023, en matière d'écosystème en Afrique pour réduire la fracture numérique et autonomiser les communautés marginalisées (Trophée et certificat personnalisés)	IV. Formation au transfert de connaissances par des experts identifiés par l'UAT et ses partenaires V. Mentorat par des experts du secteur et événements de réseautage avec des investisseurs potentiels, des partenaires et des parties prenantes.
De la quatrième à la dixième place	Certificat		

Les dix finalistes bénéficieront d'autres avantages

- Les participants exceptionnels peuvent avoir la possibilité d'accéder à des programmes d'incubation ou d'accélération adaptés à leurs besoins.
- Une visibilité et une exposition accrues, leur permettant d'entrer en contact avec des clients, des collaborateurs et des opportunités de marché.
- D'autres collaborations et partenariats avec des acteurs du secteur et des agences gouvernementales peuvent être envisagés au-delà du concours.



Partenariats et participation des parties prenantes

L'UAT reconnaît l'importance des partenariats et de l'implication des parties prenantes dans la réussite du concours. Les parties prenantes concernées, y compris les agences gouvernementales, les associations industrielles, les entreprises de télécommunications/TIC, les investisseurs et les institutions académiques, participeront activement au processus. L'UAT vise à établir des relations à long terme et un partage des connaissances entre les parties prenantes, afin de produire un impact durable au-delà du concours.

Un soutien financier pour :	
	Récompenses en espèces
	Promotion (publicité) du défi pour atteindre le public dans les 51 États membres
	Location de salle et gestion d'événements pour la cérémonie de remise des prix
	Déplacement des finalistes et de l'équipe technique jusqu'au lieu de la remise des prix
	Développement et maintenance du site ou de la plateforme du concours
	Frais administratifs liés à l'organisation du concours
	Translation services to ensure materials are accessible in multiple languages
Expertise technique pour :	
	Mentorat et renforcement des capacités
	Opportunités de collaboration potentielles
	Assistance à l'évaluation et à la sélection des participants au concours
	Services-conseils permettant aux participants d'affiner et d'améliorer leurs solutions
	Tests et validation de prototypes ou de projets pilotes

Suivi et évaluation

Le Concours de l'innovation pour l'Afrique de l'UAT 2023 mettra en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation solide pour évaluer les résultats et l'impact du concours. Des indicateurs clés de performance (ICP) seront établis, notamment le nombre et la diversité des candidatures reçues, la qualité et l'évolutivité des solutions gagnantes, l'impact sur la réduction de la fracture numérique et la durabilité des projets mis en œuvre. Des mécanismes de collecte, d'analyse et de communication des données seront utilisés pour assurer la transparence, la responsabilisation et l'amélioration continue.

Conclusion

Le Concours de l'innovation pour l'Afrique de l'UAT 2023 est une plateforme de transformation qui vise à réduire la fracture numérique en Afrique tout en promouvant l'inclusion numérique. Soutenir les innovateurs des universités et des établissements d'enseignement supérieur est le point d'entrée de l'UAT pour réduire la fracture numérique et assurer un accès équitable aux services de télécommunications/TIC à travers le continent. L'UAT s'engage à organiser le concours dans la transparence, l'équité et le plus grand professionnalisme, afin de stimuler la croissance du secteur des télécommunications/TIC et d'assurer le développement socio-économique de l'Afrique.



 sg@atuuat.africa

 +254 722 203132

 atuuat.africa